

Intervention préliminaire de l'UNSA à l'audio-conférence :

1) Lors de la dernière audio conférence sur la campagne déclarative la direction a été alertée sur le fait que des usagers se présentent à la porte du CDIFP de Lens lors de l'ouverture pour les bons de secours. Ils sont empêchés par des collègues mais nous avons peur d'un afflux dès que ceux ci recevront leur 2042... Nous réclamons une fois de plus un vigile!! Les affiches précisant que le centre n'est pas ouvert sont apposées mais les usagers ne les lisent pas. Il a été demandé de les quantifier mais c'est difficile dans ce contexte.

2) Suite à l'ordonnance sur les congés retirés aux agents, les collègues ont réagi et sont particulièrement remontés dans la mesure où on a été obligé d'organiser le travail en alternance parce que l'employeur n'avait pas le matériel nécessaire pour nous protéger contre le virus (gants, masques, gel ordi pour le télétravail...), d'autres part l'effet rétroactif est inacceptable!! dès le départ les agents devaient connaître ces mesures. Enfin, c'est contre productif, comment va t on motiver les collègues pour la campagne déclarative? et le plan de continuité d'activité. Ils veulent revenir travailler dans les services.

Cette ordonnance n'a fait l'objet d'aucune discussion et nous vous demandons une application très modérée voire un abandon des congés imposés pour la période du 16 avril au 11 mai.

La prime exceptionnelle de 1000€, y aura-t-il des agents de la DGFIP susceptibles d'en être bénéficiaires ? selon quelles modalités ?

Tous les agents ont maintenant accès au webmail

La campagne IR :

les mesures seront évolutives

l'accueil : physique suspendu durant le confinement, exclusivement fait à distance,

organisation des services : adaptées aux dispositions en vigueur,

les responsables SIP ont comme consigne de ne pas aller à la pleine capacité des services ;

démarrage jusqu'à 40 % de l'effectif , travail en démat, e-contact,

les trésoreries mixtes : pas d'accueil au public

les formations sont maintenant en ligne, il n'y aura pas de mobilisation massive du personnel.

Le téléphone : pas de mise en place de plateau, plutôt une organisation en boucle où chacun reste sur son poste.

Pas de déclat « papier » pour ceux qui ont déclaré par internet : risque d'amener des contacts.

bidons de 5l de désinfectant distribués dans les services , lingettes...

points presse par le DDFIP la semaine prochaine, en résumé de qui sera dit : ne vous déplacez pas ! Connectez vous ou appelez le 0800...

quel accueil après le 11 mai ? :

le DG abordera le sujet ultérieurement ; après le 11mai, l'accueil ne sera pas ré-ouvert comme auparavant .

Une personne en ASA en garde d'enfant qui consulte la documentation peut-elle être considérée comme en télétravail ? Rien n'est obligé . Ce cas sera étudié.

Une plate-forme téléphonique départementale ne fonctionne pas techniquement, malgré une plate forme nationale il pourra y avoir quelques appels à arriver dans les SIP.

Le renfort de PCRP : soutien exclusivement dématérialisé, traitement des questions complexes au niveau du e-contact

Lens :

la responsable doit reprendre contact avec le commissariat de police . La problématique est que des gens tentent de profiter de la distribution des bons de secours pour entrer sur le site, il faut donc filtrer à l'entrée et ceci n'est pas du ressort des agents,

Vigile pour l'ouverture : si le besoin s'en fait sentir : oui (après l'essai de la semaine prochaine),

les congés :

le DDFIP a lu l'ordonnance et va attendre la circulaire qui sera déclinée par la DG
il ne sait pas comment cela s'appliquera,
doit s'appliquer d'une manière juste et équitable,,,

Combien de collègues sont en congés à ce jour ? Peu , sont connus ceux qui ont saisi les demandes avant le confinement.

La direction n'a pas demandé aux agents de prendre des congés.

Effet pervers de l'ordonnance : des collègues ne veulent pas perdre des jours de congés et souhaitent reprendre le travail :

la direction annonce :

il est exclu de reprendre à 100 %

les gens n'étant pas sur des taches prioritaires rentrent chez eux, la direction sera ferme.

Les collègues reprenant demain pourront être amenés à rentrer chez eux.

Il n'est pas question de surseoir aux consignes sanitaires.

Mutations ? Quelle organisation ?

Pas d'information à l'heure actuelle, à voir en début de semaine prochaine lord 'une audio conférence dédiée.

prime de 1000€ : oui pour la DGFIP, pas encore de modalité établie.

l'UNSA demande comme reconnaissance l'abandon du NRP !